PHILIPPE HUBERT CONSEIL IMMOBILIER PARIS ET RÉGION PARISIENNE

Honoraires de l'agence

Locaux à usage d'habitation ou professionnels

Montant de la Transaction	Honoraires TTC*
Jusqu'à 500 000 € **	5,5%
Entre 500 000 € et 1 500 000 €	5%
Supérieur à 1 500 000 €	4,5%

^{*} TVA 20% (taux actuel en vigueur)

^{**} Avec un minimum de 5000 euros HT soit 6000 euros TTC